

L'ÉTANG de le dire

Mai 2023











■ Edito

Équilibres et arbitrages



L'inflation et la flambée des coûts énergétiques touchent les particuliers, les entreprises, les collectivités... avec comme conséquence, des réactions en chaine. Il convient alors de requestionner ses priorités, son

fonctionnement, ses projets et la façon de les réaliser.

Le conseil municipal a voté la clôture des comptes 2022 et le budget pour l'année 2023, le 6 avril. L'augmentation généralisée des coûts, rapide et dans des proportions inimaginables, contraignent encore plus les budgets des collectivités. Le dossier de ce numéro vous présente une synthèse du budget de la commune de Martigné-Ferchaud. La commune, tout comme le SMICTOM, ont dû se résoudre à augmenter les taux des impôts locaux (+1, 5 % pour la commune / +8,9 % pour le traitement des ordures ménagères).

Ces décisions ne sont pas les plus faciles à prendre. Elles sont le fruit d'une analyse des comptes, de la détermination du niveau de service public à apporter aux habitants, des obligations règlementaires à respecter, des enjeux pour l'avenir de la commune... Une fois ces questions posées, il est nécessaire de procéder à des arbitrages et de bâtir un budget équilibré.

La diffusion du magazine municipal est un exemple de ces arbitrages. La commission Communication a choisi de passer d'une parution mensuelle à une parution bimestrielle, d'où l'absence de magazine en avril. Cela participe au programme d'économies réalisables sur le budget de fonctionnement et à un allègement de la charge sur les agents et les élus impliqués dans sa réalisation. Nous souhaitons toutefois maintenir un bon niveau d'information et de communication avec les martignolais. Le nouveau site internet mis en ligne récemment pourra certainement y contribuer.

Véronique Brémond, adjointe communication numérique- vie participative



ÉTAT CIVIL du 10 février au 10 avril

NAISSANCES

Leony Maksimovic Dumont-Roty le 12 février

> Emmy Lecoursonnais le 14 mars

> > Martin Gosnier le 23 mars

Juliette Gourhand Georget

le 30 mars

Emma Martin le 8 avril

MARIAGE

Yohann Adam et Amandine Devouge

le 11 mars

DÉCÈS

Mars

Pierre Sonnet

86 ans, 2 parvis Louis Pasteur

Paul Barbé

93 ans, 2 parvis Louis Pasteur

Avril

Benjamin Gourhand

95 ans, passage des Frères Cormerais

* L'apparition dans cette rubrique est soumise à accord des familles

Directeur de la publication : Patrick Henry Rédaction : Commission de l'information Président : Véronique Brémond

Secrétariat : Maëlle Bouthemy

Contact : mairie@martigneferchaud.bzh - 02 99 47 90 25

www.martigneferchaud.bzh Réalisation : Imprimerie Reuzé

Tirage : 1 510 ex. Imprimé sur papier recyclé



■ Recherche d'un mode de garde : 2 rencontres prévues

En mai, le pôle enfance-jeunesse de Roche aux Fées Communauté propose deux temps forts à destination des parents en recherche d'un mode d'accueil et de garde pour leurs enfants.

- Vendredi 12 mai, 19 h: Nounou Dating
- Samedi 13 mai, 10 h-12 h: Baby sitting Dating

Des rencontres parent / assistant.e maternel.le et parent / baby sitter sont proposées sous forme de speed dating, respectivement les 12 et 13 mai prochain, à la Passerelle, à Retiers. Revêtant une forme spontanée et novatrices, ces rencontres offriront aux participants la possibilité d'apprendre davantage à se connaitre.

Durant 15 minutes, ils auront l'opportunité de se présenter, de s'exprimer sur leurs attentes, leurs besoins.

« L'idée, c'est que le parent puisse repartir avec des contacts, ces temps de rencontre ont pour objectif de faciliter le dialogue, favoriser les rencontres et de créer du lien » indique Anais Cochennec, animatrice au Relais Petite Enfance en charge du Nounou dating.

nounou dating organisé en partenariat avec l'association ADMR et son multi-accueil « Les P'tits Loups » de Janzé et sa micro crèche « Coccinelles » de Marcillé Robert, le RDV est donné le vendredi 12 mai à 19 h à la Passerelle à Retiers.

Le lendemain, samedi 13 mai de 10 h à 12 h, un baby sitting dating est proposé aux parents en recherche de solutions de gardes ponctuelles pour leurs enfants. Lors de cette matinée, les parents seront invités à échanger avec les jeunes du territoire, qui ont suivi une formation spécifique en octobre dernier auprès de la communauté de communes.

« Cette rencontre permet de faire le tour des besoins et des disponibilités de chacun, de mieux se connaître, pour que naisse une relation de confiance et peut-être des embauches par la suite. » Souligne Mélanie Rio, Animatrice au PIJ.

Infos pratiques:

Pour les deux événements, il est demandé aux assistant.e.s maternel. le.s du territoire et aux parents en recherche d'un mode d'accueil à partir de septembre ou d'un.e baby sitter à partir du mois de juin de s'inscrire avant le 5 mai au 02 99 43 44 16 ou relaispetiteenfance@rafcom.bzh

Vendredi 12 mai, 19 h et samedi 13 mai, 10 h

A La Passerelle (siège de Roche aux Fées Communauté : 16 rue Louis Pasteur 35240 Retiers)

GRATUIT



■ Nouveau site internet

Un nouveau site internet pour la commune était un des objectifs affichés de l'équipe municipale. L'ancien site datait de 2009 et ne répondait plus aux standards actuels. La commission communication avait fait le choix, fin 2020, de se doter d'un site issu du site internet de Roche aux Fées Communauté. Cette solution, 5 autres communes du territoire l'ont également choisie à ce jour (Brie, Chelun, Janzé, Marcillé-Robert et Retiers).

La maquette commune en terme de structuration et de fonctionnalités permet de marguer une identité de territoire et un coût de développement modique puisque mutualisé.

Si la maquette est commune, de nombreuses possibilités de personnalisation ont été possibles (couleurs, illustrations, rubriques...).

Pour Martigné-Ferchaud nous avons choisi deux tons de bleu. les même que ceux du magazine municipal. Plus moderne, le site vous permet d'accéder depuis la page d'accueil à l'agenda, aux actualités, et à 10 thèmatiques via des boutons d'accès rapide. Tablette,

ordinateur, smartphone...quelque soit votre outil de navigation préféré, le site s'adapte au support.

Le nouveau site est en ligne depuis le 24 avril, à l'adresse https://www. martigneferchaud.bzh. Il vient donc de démarer sa vie de site internet, qui va grandir, évoluer, s'enrichir au fil du temps.



Au Jardin des Mots

La semaine de l'école maternelle

La Semaine de l'École Maternelle a été l'occasion d'ouvrir les portes et d'inviter les parents à découvrir ce que vit leur enfant. Chez les plus petits, les parents ont participé aux activités : jeux de société, atelier cuisine, pâte à modeler et graphisme. Ils ont également accompagné les enfants sur les parcours de motricité. Chez les plus grands, ce fut l'occasion de découvrir certains moments de classe : le regroupement, les activités d'apprentissage... en un mot, la vie d'élève!



Les enfants étaient impatients de recevoir les parents dans leur classe et de nombreux parents ont répondu pré-

sents. Un beau moment de rencontres et d'échanges !

Le 100^e jour d'école

Les élèves de la grande section au CE1 ont fêté l'arrivée du 100è jour d'école : un prétexte amusant pour travailler la numération !

Depuis le 1^{er} jour de l'année scolaire, les élèves s'intéressent ainsi aux notions d'unités, de dizaines et enfin, de centaines!

La matinée s'est déroulée autour de jeux de numération et de construction de collections. Certains ont réalisé des œuvres comme le pommier de 100 pommes, la coccinelle de 100 points, la chenille aux 100 pattes. D'autres ont créé un tableau de collections, ou un hôtel à insectes, peuplé de 100 papillons.

L'après-midi était consacré aux ateliers : Möllky, sauts à la corde, cible, passe au ballon, tour de Kapla et hôtel à insectes... toujours pour faire 100!

Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour la photo fun, avec cravates et couronnes personnalisées.



Découverte des instruments du monde !

Le mardi 11 avril, les classes de maternelle sont parties en sortie scolaire à Angers à la Galerie des sons pour découvrir et manipuler les instruments du monde.

Accompagnés d'un animateur, les enfants sont entrés dans des univers différents au travers d'histoires mettant en œuvre l'écoute, les percussions corporelles, le rythme et la manipulation d'instruments!

Bien entendu, cette journée s'est poursuivie par le pique-nique et des activités de plein air dans le parc du château!

Une journée riche en découverte!





Projet commun

Permettre aux enfants de trouver « les mots pour bien vivre ensemble » : tel est l'objectif que se sont fixé les enseignants des écoles publique et privée de la commune en partenariat avec les professionnels du pôle santé et le service Enfance-Jeunesse.

Lors de deux temps forts qui se sont déroulés en mars et en avril à la salle de

sport des Maîtres Beurriers. les CM2 des deux écoles de la commune, réunis pour l'occasion, ont pu participer à différentes animations mettant à l'épreuve leur sens de la coopération, de l'entraide et de la communication. Jeu du parachute, initiation au Kin ball. jeu d'interconnaissance, langage des émotions et création d'affiches : autant d'activités permettant de faire prendre

conscience aux enfants l'importance de se respecter et de s'écouter les uns les autres.

Les affiches réalisées par les enfants lors de cette deuxième rencontre seront exposées en mai et en juin, à tour de rôle, dans différents lieux de la commune : mairie, médiathèque, écoles, ALSH, EHPAD, espace jeunes.

■ A l'école Saint Jean-Baptiste de la Salle

MARCHE VERTE

Le vendredi 24 mars, les élèves de l'école St Jean-Baptiste se sont mobilisés pour la planète. Ils ont effectué la « Marche Verte » proposée par l'académie de Rennes afin de récolter au moins 3 tonnes de déchets sur toute

la Bretagne. Le bilan est lourd de sens : 24.8 kg ont été ramassés aux abords de l'école, sur le parking des cars et celui de la salle des Maîtres Beurriers et autour des terrains de sport. Trois groupes avaient été déployés et ont été accompagnés par les enseignants et parents

d'élèves volontaires.

De l'avis de tous les élèves, il faut que chacun se responsabilise et jette ses déchets à la poubelle. Certains ont même proposé de solliciter la mairie pour ajouter des poubelles fixes dans la commune.



ACTION SOLIDAIRE A L'ÉCOLE

Le vendredi 7 avril, les élèves ont participé à une action solidaire en faveur de l'association « Espoirs d'Enfants » basée à Janzé. Ils se sont retrouvés sur la cour pour partager un déjeuner « léger » à base de pain et de pommes.

La somme de 533.40€ sera reversée en don à l'association qui a des projets en cours au Bénin et en Inde.







■ Collège Saint Joseph: apprendre autrement et s'ouvrir sur l'extérieur

Après une trêve forcée de trois années en raison de la situation sanitaire, les élèves du collège St Joseph de Martigné-Ferchaud ont enfin pu vivre "la semaine autrement"!

Entre le 6 et le 11 février dernier, les élèves ont appris "autrement" grâce à l'organisation de sorties à la journée ou de voyages à la semaine.

La semaine des 6° et de 5° a été rythmée par l'intervention de personnes extérieures ou par des visites sur de nombreux thèmes : l'histoire (château de Vitré, Clos Lucé), le sport, la vie marine (Saint Malo), les arts (galerie sonore d'Angers) ou encore le développement durable.

Pendant ce temps, l'accent a été mis sur les langues vivantes pour les élèves de 4^e et de 3^e. Partis une semaine en Provence, aux Pays-Bas, en Espagne et en Allemagne, ils ont pu vivre une première expérience à l'international pour découvrir d'autres façons de vivre et pour certains apprendre à vivre en collectivité.

Cette année 2023 marque la création d'un échange entre le collège St Joseph et la Realschule (collège) d'Aichach en Bavière (Allemagne). Après avoir été accueillis chez leurs correspondants allemands, ces derniers seront au collège et dans leur famille française du 8 au 11 mai prochain.

Une semaine qui fut une réelle réussite et qui ouvre la porte à de nouveaux projets pour les années à venir!



■ Mesures de préservation de l'eau

Compte tenu de l'état de vigilance actuel concernant les nappes phréatiques, les points d'eau situés au cimetière ainsi que place Lucien Vignel ont été coupés.

Au cimetière, un récupérateur d'eau a été mis en place il y a quelques mois afin de collecter l'eau du local sanitaire. Si chacun est attentif, ce récupérateur doit pouvoir suffire à l'arrosage des fleurs du cimetière. Dans ce contexte d'économies indispensables de l'eau, nous demandons à chacun d'éviter le lavage des tombes à grandes eaux.

Concernant la place Lucien Vignel, il a été constaté que des habitants venaient remplir leurs bidons via ce point d'eau. Malgré un affichage précisant que ce point d'eau est réservé aux camping-caristes, les remplissages se sont poursuivis. Aussi, il a été décidé de condamner ce robinet. Cela est

dommageable pour les touristes qui souhaitent faire étape dans notre belle commune, mais vous comprendrez aisément que le contexte actuel ne permet pas de voir l'eau «s'évaporer» dans les coffres de voitures.

Enfin, afin de préserver les nappes phréatiques, la commission environnement a fait le choix de ne pas réaliser de fleurissement «hors sol» cette année. Il n'y aura donc pas de jardinières. En effet, depuis maintenant 3 ans, des interdictions d'arrosage sont imposées par la préfecture chaque été. Les jardinières doivent être retirées avant la fin du fleurissement.

L'accent sera de ce fait mis sur les plantes vivaces et les fleurs moins demandeuses d'eau comme les «succulentes».

Vous aussi, pensez dès à présent

le fleurissement de vos jardins, et terrasses et privilégiez les plants et fleurs qui résistent le mieux à la sècheresse. Vous pouvez également penser à des systèmes d'arrosage qui optimisent l'apport en eau comme les oyas mis en place dans certains massifs communaux.

Un atelier confection d'oyas sera d'ailleurs proposé par l'association L'arborescence.



■ Espace Jeunes «Le Skwatt»

Durant les vacances de printemps, l'espace jeunes Le Skwatt sera ouvert du 17 au 28 avril tous les après-midis de 14h à 18h. Un stage BD/Manga est organisé par le réseau jeunesse de Roche Aux Fées Communauté du 19 au 21 avril à Coësmes. Sur les autres créneaux, les jeunes auront notamment l'occasion de s'initier à l'escrime et au gabaky. Une sortie à la piscine de Châteaubriant est prévue le mardi 25 avril et sera suivie par une sortie au cinéma Le Restéria pour voir le film Super Mario Bros.

Deux après-midis « passerelle » seront proposés aux futurs 6^{ème} le 18 avril pour une course d'orientation et le 27 avril pour une animation Fun Archery. Les futurs collégiens sont également les bienvenus au Skwatt dès le mois de juin

pour découvrir la structure avant l'été.

Deux créneaux de chantiers de jeunes seront également au programme afin de permettre aux jeunes de financer leurs sorties avec le Skwatt.

Le vendredi 12 mai 2023, le réseau des Espaces Jeunes coordonné par le service jeunesse de Roche aux Fées Communauté, organise une « soirée part'âges » sur le thème du camping, à l'étang des Forges de Martigné-Ferchaud. Pendant toute une soirée, les animateurs jeunesse proposeront un avant-goût des vacances auprès des parents et de leurs ados, un moment chaleureux et drôle les attend. L'accueil sera convivial autour d'un « barbecue partagé » où chacun pourra venir

faire griller ses victuailles et jouer à la pétanque ou au palet. C'est une soirée pleine de défis qui attend les participants avec une seule consigne : « ne pas se prendre au sérieux ». Danse sur la chanson du camping, élection de miss et mister camping, lancé de claquettes et montage de tentes chronométré. Parents et ados devront être solidaires pour remporter un maximum de défis et ainsi gagner des places au cinéma « Le Restéria» à Retiers. Pour participer. les inscriptions en binôme (1 ado + 1 parent) doivent s'effectuer dans l'un des 5 Espaces Jeunes : Amanlis, Coësmes, Janzé, Martigné-Ferchaud ou Retiers ou par SMS au 06 45 61 84 84 ou par mail à marine.raguet@rafcom.bzh

Cet été, un séjour sera organisé du 24 au 28 juillet à la base de loisirs de La Rincerie (53). Au programme : wakeboard, catamaran, disque golf, kayak, course d'orientation. Les inscriptions au séjour débuteront le mercredi 7 juin à 19h lors de la réunion d'information séjour qui se déroulera à la salle des Maitres Beurriers.

L'**adhésion au Skwatt** est de 18€ à l'année civile.

Contact

Florent JUZE au 06.31.18.34.62 ou par mail skwatt@martigneferchaud.bzh



■ Bistro Mémoire

Le Garde manger accueille le bistrot mémoire de 15 h à 17 h 30 le :

• 1^{er} juin, le thème est Histoires de

coiffes (Bretonnes!)

• 29 juin pour la présentation de l'association Raisons d'Êtres

Contact

02 99 47 04 50 ou cafedesmemoires@gmail.com





■ L'été à l'étang / camping

Cet été, vous retrouverez sur le site de l'étang de La Forge les animations et les spectacles de l'Eté A l'Etang. Différentes activités de seront proposées : ateliers land art, initiation à la pêche, fun archery, tir à l'arc, course d'orientation, activités nautiques, grimpe d'arbre, matinées d'éveil, flâneries, stage de cirque... Des spectacles et des soirées thématiques sont également programmées : balades chantées et contées, spectacle de cirque et d'art de rue, concerts, soirée sur les chauves-souris, cinéma de plein air et bien entendu les Etincelles Aquatiques début août.



Un concours de palet en doublette sera notamment organisé, en partenariat avec l'association du Palet Martignolais, le samedi 15 juillet de 10h à 17h et sera suivi d'un spectacle d'art de rue (inscription des participants pour le concours à l'accueil du camping dès le 8 juillet). Une restauration et une buvette seront proposés sur place.

L'inauguration de la saison estivale se déroulera le vendredi 7 juillet à partir de 18h avec au programme un spectacle d'art de rue, un vin d'honneur et une fanfare. Ces festivités estivales se termineront par la traditionnelle séance de cinéma de plein air le samedi 26 août avec le film d'animation « Vaillante ». Un foodtruck sera présent à chacune de ces manifestations pour vous restaurer.

Le programme de l'été à l'étang sera distribué au début de l'été à chaque foyer de Roche Aux Fées Communauté avec le Roche Aux Fées Le Mag. La programmation sera également prochainement consultable sur le site de l'Été A l'Étang : https://letealetang.

bzh. Un lien vous permettra de réserver vos places pour les spectacles et les animations.

Le camping de Martigné-Ferchaud ouvrira ses portes du 8 juillet au 2 septembre. Deux agents saisonniers assureront l'accueil des campeurs et un éducateur sportif encadrera les animations et le service de locations nautiques. Cet été encore, de nombreux accueils de loisirs seront accueillis en séjour au camping afin de profiter des nombreuses animations et du cadre exceptionnel de l'Étang de La Forge.

La baignade dans l'étang sera, quant à elle, malheureusement interdite. En effet, les nombreux épisodes de fermeture de la baignade aménagée pour cause de cyanobactéries, ne nous permettent pas d'assurer une activité suffisante pour l'embauche d'un surveillant de baignade saisonnier. Seuls les accueils de loisirs disposant de leur propre surveillant pourront organiser des créneaux de baignade si les conditions sanitaires sont réunies.

■ Permanences déclarations d'impôts

La Direction régionale des Finances Publiques assurera des permanences, sans rendez-vous, dédiées à la campagne déclarative dans les accueils de proximité ci-dessous :

- France Services de La Guerche de Bretagne : le 9 mai (matin et après-
- France Services de Janzé : les 15 et 22 mai (matin)
- Antenne du service de gestion comptable - Retiers : le 16 mai (matin et après-midi)





■ GMBI, qu'est-ce que c'est?

« Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) est une nouvelle fonction du portail impots.gouv.fr.

GMBI sert principalement à établir les impositions de la fiscalité directe locale : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe sur les logements vacants, et taxes d'urbanisme en cas de travaux.

Pour les propriétaires

Depuis le 1^{er} janvier, c'est une nouvelle obligation fiscale à accomplir en ligne : **confirmer qui occupe sa** (ses) propriété(s). Cette démarche obligatoire est à réaliser avant le 1^{er} juillet.

Pour les **propriétaires occupant** leur logement comme résidence principale, le formulaire est déjà pré-rempli. Si votre logement comporte plusieurs locaux, par exemple un appartement plus une cave et une place de parking, la déclaration est réalisée en une fois pour tous les locaux du logement. Cette démarche permettra de bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Si la déclaration n'est pas faite, le logement sera imposé comme une résidence secondaire et vous devrez payer une taxe d'habitation à taux plein.

Les propriétaires d'un **logement mis en location**, doivent indiquer sur GMBI qui



sont les locataires et depuis quand ils occupent le logement. La taxation sera alors adressée à la bonne personne. Les occupants déjà connus sont prérenseignés. Il suffit de confirmer les informations et d'indiquer le montant du loyer. Si le locataire a quitté le logement, il suffit de renseigner sa date de départ.

Attention ! Les propriétaires qui ont donné leur bien en gérance doivent demander au gestionnaire de bien de leur adresser les informations nécessaires.

Lors de travaux

Le propriétaire et qui réalise des travaux (construction, agrandissement, rénovation) doit déclarer l'achèvement des travaux sous 90 jours pour éviter une pénalité.

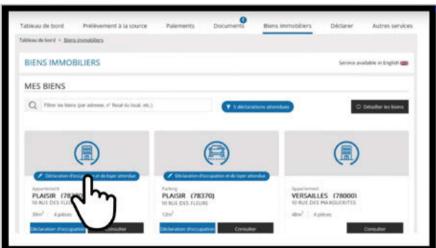
Depuis le 1er janvier, le suivi des travaux est réalisé automatiquement par échange informatisé entre les services locaux d'urbanisme et les services fiscaux. Les propriétaires sont automatiquement contactés à la date prévue de l'achèvement des travaux.

Si le chantier a pris du retard, il suffit de donner une nouvelle date de fin de travaux. Lorsque le chantier est terminé, il suffit de compléter les données pour déterminer la taxe d'urbanisme et la taxe foncière.

Les obligations déclaratives **s'appliquent à tous les propriétaires**, y compris si leur situation n'a pas changé depuis plusieurs années. Une amende de 150 € par local est applicable, en cas de refus d'accomplir ces démarches.

Etre aidé

- sur impots.gouv.fr, avec des pas à pas, des foires aux questions, des vidéos
- au 0 809 401 401 : des agents de la DGFiP vous répondent, de 8 h 30 à 19 h, tous les jours de la semaine.
- auprès des agents du bus PIMS France Service. (voir les dates dans l'agenda du magazine)
- par un rendez-vous physique ou téléphonique à leur service de impôts
- au service des impôts des particuliers, le matin, de 9 h à 12 h, du lundi, au vendredi.





■ Le budget de la commune

2023, un budget contraint

L'envolée des dépenses énergétiques (électricité + 85 %), l'augmentation générale des prix (exemple : denrées alimentaires +12%), la progression des charges de personnel (augmentation du SMIC et du point d'indice des agents titulaires en 2022), les charges de la commune s'en trouvent lourdement impactées. Face à cette situation, il s'est avéré nécessaire et impérieux de faire progresser les taux des impôts locaux d'1.5%; progression comparable à celle de 2022.

Pour permettre l'équilibre du budget principal, des efforts sont consentis comme le non-remplacement de

deux agents aux services techniques, la diminution du nombre d'emplois saisonniers, des économies décidées (diminution des créneaux d'éclairage public, magazine tous les 2 mois...) et une nécessaire rationalisation de la dépense publique (changement d'opérateur de téléphonie...).

Il est également envisagé pour se faire de se délester d'une partie de notre patrimoine bâti (ancien hôpital, rue de Gourden...). Les recettes issues de ces ventes permettraient par ailleurs de générer de la trésorerie et d'envisager la reprise des travaux d'extension de la Maison de Santé avant la fin de l'année. C'est en tout cas notre souhait.

Section de fonctionnemen Dépenses 2 806 230 € Fluides 252 000 € Charges de personnel Subventions aux associations et écoles 1 184 860 € 221 700 €

Les taux d'imposition

Taxe d'habitation (résidences secondaires

2022 12,96%

2023 13,15%

Taxe sur le foncier bâti

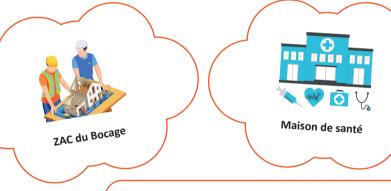
38,20% 2022

2023 38,77%

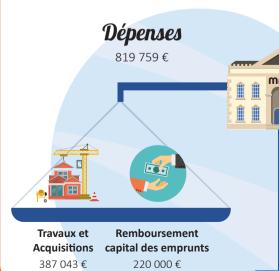
Taxe sur le foncier non bâti

2022 41,16%

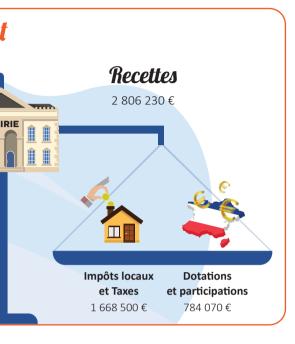
2023 41,78%

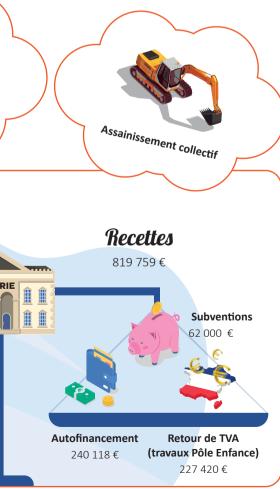


Section d'investissement









2022-2023 : une trésorerie toujours fragile....

La trésorerie est la somme que la collectivité a en caisse au Trésor Public à un moment donné. Cela comprend les sommes relatives au budget principal, ainsi qu'aux budgets annexes. Pour Martigné-Ferchaud trois budgets annexes existent : «Maison de Santé» - «ZAC du Bocage» - «Assainissement collectif».

Cette trésorerie ne doit pas être excessive, car elle générerait des frais financiers inutiles. À l'inverse, ce qui est le cas pour notre commune, un recours est parfois nécessaire à l'utilisation d'une «ligne de trésorerie» contractée avec un établissement bancaire (limité

à 200 000 €) pour faire face aux dépenses courantes, voire des dépenses d'investissement.

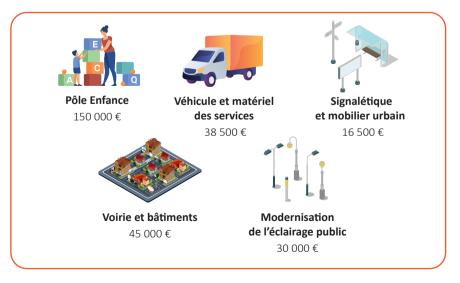
Une situation extrêmement tendue au 1er trimestre 2022 nous a contraints à stopper les travaux d'extension de la Maison de Santé.

Au 1er janvier 2023, la trésorerie reste faible et nous oblige à une surveillance stricte de nos dépenses. Le recours à la ligne de trésorerie est toujours possible au cours de l'exercice. Des ventes de terrains dans la ZAC du Bocage, tout à fait plausibles au vu des réservations et des promesses signées, pourront atténuer cette fragilité.

2023 : de nouveaux investissements limités

Le programme d'investissement inscrit au budget principal 2023 est de 280 000 €. Il consiste principalement au règlement de factures correspondant au solde des travaux et des honoraires relatifs au Pôle Enfance. Sont également inscrits des travaux nécessaires au maintien en état de notre patrimoine (bâtiments, équipements, voies...) ou encore

des acquisitions nécessaires au fonctionnement des services, du matériel informatique ou un véhicule pour les services techniques essentiellement. Des travaux en régie seront réalisés par les agents des services techniques dans les bâtiments (salles des permanences...) et sur la voirie (aménagements provisoires de sécurité « test »)



Des crédits d'investissement sont prévus en 2023 sur les budgets annexes Assainissement collectif et Maison de santé.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

■ Festival Les Mines d'Or 2e édition

Le Festival des Mines d'Or est de retour pour une nouvelle édition le 1er juillet 2023!

Il se tiendra sur les berges de l'étang de la forge à Martigné-Ferchaud.

Le festival vous offre une programmation éclectique avec une variété d'artistes talentueux. Vous pourrez apprécier les performances scéniques des artistes locaux comme Hôpes, Pentagon et Lawrence Almond mais également des artistes connus sur la scène internationale, Atili et Rawb.

Il y en aura pour tous les goûts, du Rock, Reggae, Dub et Techno que vous soyez à la recherche d'une soirée de détente en famille ou entre amis. Réservez dès maintenant votre place pour le festival.

Rendez-vous sur notre site web: festivallesminesdor.fr pour obtenir plus d'informations et pour acheter vos billets.

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux : Instagram: les.minesdor Facebook: les. minesdor

Nous avons hâte de vous voir le 1^{er} juillet!

Contact

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux :









CAPM

L'association CAPM (Commerçant et Artisans du Pays Martignolais) a tenu son assemblée générale en janvier. C'était l'occasion de rencontrer les membres autour d'une galette des rois et d'échanger sur les besoins et les projets à venir.

Fort de son premier succès, il a été prévu de reconduire le Rallye Martignolais, pour une 2^e édition. Cette année, c'est la commune d'Eancé qui nous accueilllera pour le départ et l'arrivée avec notre repas guinguette. Le circuit se fera donc d'Éancé à Éancé en passant par Chelun, Forges-La Forêt et Martigné-Ferchaud. Ce sera l'occasion pour nous tous de découvrir ou redécouvrir nos belles campagnes en voitures anciennes. Réservez d'ores et déjà la date du 24 septembre!

Est également relancée l'animation « Entrez, c'est ouvert » le 15 octobre. Ce sera l'occasion, autour de dégustations,

de découvrir des métiers, des entrepreneurs du Pays présenter avec passion leur travail, leur entreprise. N'hésitez-pas à venir nombreux les rencontrer!

Le 14 mai prochain, nous donnerons un coup de main au traditionnel vide grenier Martignolais qui se déroulera dans le cœur du centre ville. Venez nombreux en famille et parlez-en autour de vous.

Si vous êtes artisan, commerçant, entrepreneur, avec ou sans vitrine, n'hésitez-pas à vous faire connaître et à rejoindre l'association.

Dynamiquement, le bureau de CAPM

Contact

capm35640@gmail.com



Commerçants et Artisans du Pays Martignolais- CAPM



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



■ Vélo sport Martignolais

Le club cycliste martignolais organise une randonnée VTT (20, 35 ou 45 km), cyclos (30, 50, 70 km), pédestre (9, 13, 15 km) le samedi 6 mai après-midi et le dimanche matin 7 mai.

Tarifs:

5 € VTT / 4 € Cyclos / 3.50 € pédestre

inscriptions de 13 h 30 à 15 h 30 le samedi et de 8 h à 10 h le dimanche. Rendez-vous au Mille Club

Vélos à assistance électrique acceptés.

Contact

06 16 89 38 59



■ Classes 3 : en route pour l'édition 2023

Quelques "Classe 3" se sont retrouvés il y a quelques semaines pour évoquer un éventuel projet de rassemblement des traditionnelles "CLASSES".

Qu'ils aient 20, 30, 40, 50, 60, 70 ou 80 ans, tous les intéressés autour de la table étaient unanimes pour dire OUI à des retrouvailles.

Nous sommes donc ravis de vous annoncer que la traditionnelle rencontre des CLASSES 3 aura bien lieu en 2023.

La date retenue est le 21 octobre (midi et soir) à l'espace des Maîtres Beurriers.

Votre année de naissance se termine par 3 et vous vivez ou avez vécu à Martigné-Ferchaud ? Vous avez été scolarisé à Martigné-Ferchaud? Bref, vous avez un lien avec Martigné-Ferchaud de près ou de loin? retrouvons-nous!

L'organisation est en train de se mettre en place : nous pourrons vous en dire plus sur les aspects pratiques dans quelques semaines.

Nous comptons sur vous pour retenir cette date et en parler autour de vous (enfants, parents, amis, conscrits).

vous souhaitez apporter suggestions pour l'organisation de cette fête, participer à l'organisation ou avoir des renseignements complémentaires n'hésitez pas à envoyer un message.

Contact

Accueil mairie: 02 99 47 90 25 mairie@martigneferchaud.bzh



■ APEL Saint Jean-Baptiste de la Salle

Le 18 juin prochain se tiendra la kermesse annuelle de l'école Saint Jean-Baptiste de la Salle. Laissez les enfants vous émerveiller sur le thème du cirque!

Le défilé débutera à 11 h 30 et vous conduira sur le terrain de Nierderfishbach. Rejoignez-nous ensuite pour un moment de convivialité avec un repas au bord de l'étang. Pensez à réserver votre place en achetant des tickets auprès de vos commerçants martignolais afin de profiter d'une boisson offerte, d'un délicieux jambon à l'os avec ses pommes de terre au four et tomates provençales. Une tarte aux pommes vous permettra de patienter

jusqu'aux danses que les enfants ont pris à cœur de répéter au cours des dernières semaines! Laissez-vous tenter au cours de l'après-midi par les nombreuses activités dont des jeux en bois que les parents de l'APEL ont concoctés pour petits et grands! Retournez en enfance grâce à l'une de nos barbes à papa et profitez de nos stands de restauration rapide et la buvette!

Une tombola, où vous pourriez gagner de superbes lots dont un week-end au zoo de la Boissière Dorée, est organisée! Les billets pourront être achetés auprès des enfants les jours précédents ou sur le lieu même de la kermesse! Venez nombreux!



LES TEMPS DE RENCONTRE



■ Mark Keyton, bien plus de six cordes à sa guitare

Comment cet ancien chauffeur de train anglais ne parlant pas un mot de français est-il devenu un des acteurs incontournables de la scène musicale locale ? C'est au gré des hasards et des rencontres qu'il a fait son chemin depuis la grande banlieue de Londres jusqu'à Martigné-Ferchaud. Premier hasard, c'est en prenant la ligne Rennes-Châteaubriant, par un beau 14 iuillet ensoleillé qu'ils tombent sous le charme de la région et rêvent comme tous les anglais à la fin des années 80, fuyant le Thatchérisme, de ces grandes maisons accessibles, alors qu'outre-manche ils n'avaient qu'une petite maison de ville. Avec Julia, ils achètent très vite ici et s'installent en 1990 avec leurs deux garçons de 4 et 8 ans. Il commence par travailler en intérim à Châteaubriant. C'était dur parce qu'il ne parlait pas du tout français, alors en parallèle il prend des cours ... en passant du temps à la pêche – bien qu'il déteste la pêche!- avec deux amis, Patrick Barbot et Patrice Félix. Françoise Lacheron est une autre rencontre précieuse, qui les a dès le départ accompagnés et mis en contact avec autres parents d'élèves. Mark cite également le couple Annick et Georges Robinski comme rencontre primordiale, ainsi que Guy Martin, maire à l'époque, qui les a beaucoup aidés pour obtenir les cartes de séjour indispensables pour pouvoir travailler. En 1992, il rentre à l'usine Bridel de Retiers, où il restera jusqu'à sa retraite en 2022, toujours en travail de nuit. L'époque était plus facile qu'aujourd'hui, avec moins d'échelons hiérarchiques, mais c'est un travail répétitif, pas particulièrement épanouissant, alors il a besoin d'autre chose à côté. Il sera entre autres pompier volontaire de 1994 à 2001. Mais surtout, il y'a la musique. La musique qu'il joue, celle qu'il organise, et la musique dont il parle.

D'abord Mark le musicien. Il a toujours joué de la guitare en Angleterre, faisant partie d'un « Folk club », où l'on jouait finalement assez peu de morceaux chaque semaine. Ici, au « Graal », il jouait de 21 h à 2 h, il lui fallait apprendre vite beaucoup plus de partitions! Il participe à plusieurs groupes : il y'aura les « Bolton cowboys » avec ses fils à la batterie et à la guitare. « Mark and Friends » avec Laurence Marquet et Rachel Belloire, remplacée par Faustine Aubert, puis « Harvest » avec Denis Marquet et Sébastien Smith de 2002 à 2009. Un répertoire constitué autour de la pop folk des années 60-70, style qu'il affectionne particulièrement. En 2013 il monte le trio « Come Together », avec lequel il créé « Jouons ensemble » en 2016, un festival caritatif dont les bénéfices iront à « Myosotis 35 » et aux « Blouses Roses », malheureusement interrompu par la pandémie...

On en vient donc à Mark l'organisateur de musique. Rapidement après son installation en France, il monte des soirées concert chez lui, qui finissent par prendre un peu trop de place. Il a aussi contribué à relancer la fête de la musique sur la commune, et il a évidemment pris part à l'organisation des premières éditions des Mines d'Or en 2003.

Reste le Mark qui parle musique. C'est en donnant un concert sur Zénith FM avec Harvest qu'il rencontre Paul Rolland, l'emblématique créateur de la station. Aussitôt surgit l'idée d'une émission, qui restera sur l'antenne de 2003 à 2017 avec plus de 400 numéros. Magazine musical à thème ponctué d'interviews d'artistes, cette émission lui aura permis de rencontrer entre autres Suzanne Véga, David Knopfler, Yann Tiersen, Yves Duteil, Dan Ar Braz, la liste est longue... Un de ses plus beaux souvenirs reste d'avoir

rencontré Graeme Allwright, avec qui il partage une passion commune pour Dylan. C'est Julia son épouse qui faisait le montage de l'émission. Elle continue à travailler à la radio avec sa propre émission musicale le dimanche soir sur Radio Laser. « Musiques Nocturnes ». Avec tout ceci, quand dort-il? Il admet que c'était encore plus difficile tant qu'il travaillait.

Il ioue désormais essentiellement en solo sur des scènes ouvertes comme le N°6 à Retiers, La Bodega à Châteaubriant ou le Bistro'lab à Coësmes, parfois plusieurs concerts la même semaine, c'est ce pour quoi il est fait! Et il poste beaucoup de photos et de vidéos sur les réseaux sociaux de ses prestations ou de celles des autres artistes qu'il adore regarder, car c'est important de valoriser leurs prestations. Parlant de lui, il admet que « sometimes it's good, sometimes less », mais s'oblige à se regarder pour s'améliorer.

Plus avant dans l'interview il disait à propos de ses émissions de radio : « interviewer, c'est laisser parler. » C'est sans nul doute plus vrai sur une heure de radio que sur une page de journal!



LES TEMPS NATURE



■ Le Bignon : une zone humide communale

Lors du mandat précédent, la municipalité a acquis une parcelle d'une surface de 3,36 ha au sud est du lieu-dit Le Bignon (en lisière de forêt) et a mis en place un bail environnemental. Ce bail précise les conditions d'entretien et d'exploitation de la parcelle. Seule une fauche tardive est permise afin de respecter la faune et la flore du site. Les zones humides : de quoi on parle?

Ces espaces naturels stockent plus de carbone que n'importe quel autre écosystème, elles abritent 40 % de toutes les espèces du monde, elles jouent un rôle fondamental dans le cycle de l'eau, en recevant, stockant et filtrant l'eau douce. De la grande barrière de corail en Australie aux mangroves du Bangladesh en passant par les marais salants de Guérande ou les tourbières de Sibérie. les zones humides jouent un rôle fondamental dans les cycles naturels planétaires.

Aussi diverses que la biodiversité qu'elles abritent, les zones humides revêtent différentes formes : marais, rivières, lacs, étangs, mangroves, tourbières, récifs coralliens, rizières... Leur caractéristique commune est d'être gorgée d'eau, douce ou salée, tout ou partie de l'année. D'après les derniers recensements, elles couvriraient l'équivalent de la superficie du Canada, soit environ 10 millions de

Moins à l'honneur que d'autres écosystèmes, comme les forêts ou les océans. elles occupent pourtant une place centrale dans la régulation du climat et la préservation de la biodiversité. Elles sont également très utiles aux hommes dans plein de domaines : alimentation, prévention des catastrophes, gestion de l'eau...

Les pouvoirs magiques des zones humides

À chaque typologie de zone humide ses spécificités. Les tourbières par exemple, des zones très riches en matière organique, représentent à elles-seules 30 % de l'ensemble du carbone organique stocké dans les sols, alors qu'elles ne couvrent que 3 % de la surface terrestre. Elles stockent deux fois plus de carbone que l'ensemble des forêts de la planète. Les mangroves littorales, elles, constituent un rempart naturel efficace contre les typhons et autres tempêtes tropicales, à tel point qu'elles sont qualifiées de « bio-boucliers ».

Face aux crues et risques d'inondations, les zones humides type marécages ou rives de cours d'eau peuvent également

être un allié. Certaines villes utilisent des zones humides dites tampons pour absorber les excédents de pluie et éviter que leurs habitants aient les pieds dans l'eau.

Un chantier d'entretien par 2 lycéens en mars

Martin Girault et Mathis Salle sont élèves en Première (Bac pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) au Lycée Briacé à Ancenis. Ils ont effectué un stage examen de 3 semaines à l'association Bretagne-Vivante à Nantes. Ils doivent rédiger un rapport dont la note comptera pour l'obtention de leur bac. Ils ont choisi la thématique des amphibiens et c'est dans ce cadre qu'ils sont venus aider à la réalisation de 2 chantiers sur les prairies humides du Bignon; il s'agissait de rajeunir des zones de ponte en créant des petites dépressions qui garderont l'eau plus longtemps, car Madame la grenouille rousse pond en févriermars dans les cuvettes herbeuses des prairies humides. C'est aussi le cas de la salamandre et nous avons eu la surprise de découvrir 4 de ses larves.

Par ailleurs, le roncier se développant à partir de la haie entre les deux prairies a été réduit afin de limiter un début d'enfrichement.





LES TEMPS DE LOISIRS



■ Le coin des lecteurs

Les exportés / Sonia Devillers

Suivant la définition du dictionnaire, « exportation » signifie : sortie de marchandises nationales vendues à un pays étranger. Il est entendu que l'on parle de marchandises et non pas de personne. Or, ce titre « Les exportés » désigne bien la réalité économique vécue par les grands-parents de l'autrice. Oui, ses grands-parents ont été l'objet d'un



troc, leur exil de Roumanie contre des cochons.

Les dirigeants roumains ont cherché à s'enrichir en vendant leur population juive, c'est de la real-politik dans un contexte de Guerre Froide, bâtie sur un antisémitisme ancien. Toute une partie de l'histoire de l'Europe défile sous nos yeux dans cette enquête, des États autoritaires des années 30 à la Seconde Guerre Mondiale, au génocide des juifs et à la Guerre Froide avec la division des deux blocs.

Malgré l'atrocité de la réalité, le récit repose sur l'histoire personnelle de sa famille, avec un portait touchant de sa mère, et la belle histoire de ses grands-parents.

Le jardin de Baba / Jordan Scott, **Sydney Smith / Didier Jeunesse**

Tous les matins, un petit garçon se rend chez sa grand-mère adorée. Il la trouve



à la cuisine, environnée de buée. Elle lui prépare son petit déjeuner et lui apprend à s'occuper de son jardin. Avec Baba, ils ne parlent pas beaucoup. Un signe de tête, un geste, ça leur suffit. Puis un jour, Baba vient vivre chez les parents de l'enfant...

Un magnifique témoignage sur l'amour, le partage et la transmission. Les illustrations magnifiques de Sydney Smith accompagnent avec force et douceur le texte.



LES TEMPS À VENIR...

Mai

- 10 : Bus France Services place de l'église 10 h / 12 h 30
- ▶ 14 : Vide grenier dans les rues du centre-ville
- 15 : Conférence de l'UTL « L'histoire dans le temps long : l'exemple de Visseiche »- Espace des Maîtres Beurriers - 14 h 30
- ▶ 17 : Don du Sang- Centre polyvalent- Retiers
- ▶ 26 : Bus France Services place de l'église 10 h / 12 h 30 -13 h 30 / 16 h

Juin

- D 02 : Thé dansant Espace des Maîtres Beurriers 14 h
- 03 : Anniversaire Cadets Martigné-Chelun 100-50 ans - Stade André Bréal - 9 h 30
- 04 : Dimanche à la médiathèque Médiathèque L'envol - 10 h / 12 h

- ▶ 08 : Conseil municipal- Mairie- 20 h 30
- 09 : Inauguration plateforme bois énergie, Lieu-dit, L'Erablette – 14 h
- 10 : Raid Famille- Etang de la Forge- 14 h / 18 h
- 18 : Dimanche à la médiathèque-Médiathèque L'envol - 10 h / 12 h
- 18 : Grand prix cycliste de la Roche aux Fées centre-ville
- 18 : Kermesse de l'école Saint Jean-Baptiste de la Salle - Aire de Niederfishbach
- 23 : Fête de la Saint-Jean Salle André Bréal 20 h
- ▶ 24 : Fête de plein air Pôle enfance La Ruche

Juillet

- 10 01 : Festival Les Mines d'Or Etang de la Forge 17 h 30
- 7 : Inauguration de l'Eté à l'étang Etang de la Forge 18 h
- 15 : Concours de palets Etang de la Forge 10 h / 17 h
- 15 : Epopée musicale Etang de la Forge 17 h